

## Document Tarifaire

date dernière révision 21.04.2021- Tarifs (TVA comprise)

Inscription au service d'abonnement disponible sur Amazon.it	19,99€
<b>Abonnement PREPAID mensuel comprenant 120 minutes de courses</b>	19,99€
Tarif pour minutes supplémentaires Abonnement PREPAID (à partir de la 121 <sup>e</sup> minute et jusqu'à un max. de 43,50€ par jour et par location)	0,29€ à la minute
<b>Abonnement PAY PER USE</b> (jusqu'à un maximum de 43,50€ par jour et par location)	0,29€ à la minute
Accès aux zones réservées compris dans la location de la Ville de Turin et Milan à l'intérieur du périmètre autorisé. Accès autorisée et / ou gratuite dans les zones ZTL et / ou Eco pass (consultez les dispositions locales en vigueur). Service de navette avec la ville et l'aéroport de référence.	gratuit
<b>Parkings gratuits autorisés en plus des parkings libres (consultez les dispositions locales en vigueur)</b>	
Ville de Turin : zones bleues, e-parking Leasys, BlueTorino	GRATUIT
Ville de Milano: zones bleues	GRATUIT
<b>Gestion Sinistres (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72 DPR 633/72)</b>	
Non envoi du constat à l'amiable dûment complété	Pénalité 1.000€
Sinistre avec responsabilité du Client	Pénalité 500€
<b>Pénalités</b>	
Notification de contraventions/contrôles (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 6633/72)	25€
<b>Autres suppléments</b>	
Perte ou dégradation des documents du véhicule (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Nettoyage supplémentaire (lavage chimique)	80€

Hygiénisation de l'habitacle pour avoir violé l'interdiction de fumer	80€
Transport d'animaux sans cage prévue à cet effet (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Non obtempérance aux instructions du Service Clients ou de l'opérateur intervenu sur place (en cas de panne, accident etc.) (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Restitution du véhicule avec fenêtres ouvertes (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Restitution du véhicule en stationnement abusif, dangereux ou gênant avec ou sans mise en fourrière (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	50€
Service de dépannage pour dommages occasionnés par le Client, avec ou sans contre-partie (Ex.: Constat amiable passif)	50€
<b>Divers</b>	
Perte clé de contact (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	250€
Immobilisation du véhicule par les forces de l'ordre avec responsabilité de l'utilisateur, avec ou sans contrepartie (IVA 22% non applicable - Art.15 DPR)	50€/jour jusqu'à un max. de 1000€
Restitution en fin de location dans une zone de stationnement privée autre que celles prévues (IVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	250€
Mise en fourrière suite à infraction	250€
Conduite du véhicule par une personne autre que le Client qui a effectué la réservation (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	500€
Récupération du véhicule garé par le Client hors de la zone couverte par le service	200€
<b>Perte, dégradation ou soustraction frauduleuse des accessoires et/ou des composants du véhicule</b>	

Câble pour recharge véhicule (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	300€
Kit gonflage pneus (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	
Roue de secours (TVA 22% non applicable - Art.15 DPR 633/72)	